

Pour tous vos projets* bénéficiez d'un financement à taux exceptionnel

● **Vous faites construire
votre logement**

- Un taux exceptionnel
- Des conditions préférentielles
- Une durée de 12 à 48 mois
- Peut couvrir jusqu'à 100% des travaux
- Financement personnalisé

● **Vous rénovez votre maison et
souhaitez améliorer l'isolation
thermique, mettre en conformité
votre installation électrique
ou renouveler votre chauffage
électrique**

● **Vous souhaitez
investir dans
les énergies
renouvelables**

COMMENT FAIRE

- 1** Contactez votre interlocuteur SICAE pour compléter une fiche de renseignements détaillant les caractéristiques de votre projet.
- 2** Votre conseiller Caisse d'Épargne vous contactera pour réaliser une simulation financière gratuite et sans engagement.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*** Pour connaître les conditions d'obtention ou pour tout renseignement,
reportez-vous au verso de ce document**

LES CONDITIONS D'OBTENTION

Le prêt est destiné à contribuer à l'investissement dans :

Ventilation

- Mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux hygroréglable.
- Mise en place d'une VMC double flux.

Chauffage/Eau chaude

- Installation de panneau rayonnant électrique ou de radiateur à régulation électronique.
- Mise en place d'un programmateur d'intermittence centralisé pour un système de chauffage électrique.
- Mise en place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/air.
- Mise en place d'une pompe à chaleur de type eau/eau.
- Mise en place d'une pompe à chaleur de type air/eau.
- Mise en place d'un plancher rayonnant électrique ou d'un plafond rayonnant plâtre, avec un dispositif de réglage automatique en fonction de la température intérieure.
- Mise en place d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI).

Isolation

- Mise en place d'une isolation thermique en comble ou en toiture ($R \geq 2,5 \text{ m}^2 \text{ k/W}$).
- Mise en place d'un doublage isolant sur les murs ($R \geq 1,2 \text{ m}^2 \text{ k/W}$).
- Mise en place d'une fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant ($U_w \leq 2,5 \text{ W/m}^2 \text{ k}$).

Sécurité électrique

Mise en sécurité ou mise en conformité de votre installation électrique (NF C 15-100).

Pour connaître les caractéristiques techniques à respecter pour chaque action, un document est disponible sur simple demande auprès de votre accueil.

Le prêt n'est attribué qu'une seule fois par logement et est réservé aux particuliers :

- dont le logement est situé sur une commune desservie par la SICAE de la Somme et du Cambrasis et qui a plus de deux ans (dans le cas d'une rénovation),
- qui font construire un logement neuf réalisé en conformité avec la réglementation thermique en vigueur,
- qui font réaliser les travaux par des professionnels.

L'attribution du prêt bonifié implique entre autre pour le client le respect des caractéristiques techniques requises et disponibles sur simple demande ainsi que la fourniture d'un descriptif du logement concerné (surface habitable, nombre de pièces, le nombre de m^2 d'isolant installé, année de construction, ...) et la justification des actions réalisées (fourniture des factures, COP, ...).

EXEMPLE DE FINANCEMENT

Exemple : un crédit pour travaux immobiliers de 8000 € sur une durée de 48 mois. Echéance mensuelle constante de 178.11 € (assurance décès invalidité obligatoire comprise). Teg annuel fixe de 3.87% (frais de dossier 80 € et assurance décès invalidité de 2.80 € mensuelle).

Coût total du crédit de 629.28 € (hors frais de garantie).

Objet : Crédit pour travaux immobiliers SICAE de la Somme. Offre valable jusqu'au 31/12/2007. Sous réserve d'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance (l'emprunteur peut souscrire une assurance auprès de l'assureur de son choix), la Caisse d'Épargne de Picardie et la SICAE de la Somme.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

ACCUEIL DE CAMBRAI

1 bis, rue d'En bas
59161 ESCAUDOEUVRES
Tél : 03 27 74 96 24
Fax : 03 27 74 73 10

ACCUEIL DE PERONNE

18, place du Jeu de Paume
80200 PERONNE
Tél : 03 22 84 11 90
Fax : 03 22 84 80 84

ACCUEIL DE ROSIÈRES

24, rue Jean Jaurès
80170 ROSIÈRES EN SANTERRE
Tél : 03 22 88 47 88
Fax : 03 22 88 15 99

ACCUEIL DE MONTDIDIER

Z.I. "La Roseraie"
80500 MONTDIDIER
Tél : 03 22 98 34 34
Fax : 03 22 78 93 26

ACCUEIL DE ROISEL

11, rue de la République
80240 ROISEL
Tél : 03 22 86 45 45
Fax : 03 22 86 45 46

ACCUEIL DE ROYE

9bis, rue de Nesle
80700 ROYE
Tél : 03 22 87 11 13
Fax : 03 22 87 68 87